

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

# Monsieur Charles Bonvin

qui nous a quittés, sereinement, le dimanche 22 décembre 2024

Ses fils :

Jacques, son épouse Andrea et leurs enfants Leo, Neal et Neva

Philippe, son épouse Nathalie et leurs enfants Margot, Xavier et Thibault

Son frère :

Jean-Luc, son épouse Laurence, leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'adieu aura lieu le lundi 30 décembre 2024 à 9h30 à la Chapelle de la Provvidenza à Carouge/GE. L'inhumation suivra au cimetière de Carouge/GE.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à (i) Médecins sans Frontières (MSF), IBAN CH18 0024 0240 3760 6600 Q ou (ii) la Fondation du Dr. Richner au Cambodge, IBAN CH51 0022 5225 8385 7001 Q.

Le présent avis tient lieu de faire-part.